## MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

-----

Secrétariat Général

-----

Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles

Résultats définitifs de la campagne agricole 2007-2008 et perspectives alimentaires.

### 1. L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE

L'estimation de la production céréalière nationale et les bilans céréaliers sont réalisés par le dispositif statistique du Ministère en charge de l'Agriculture. Construit depuis les années 1980 avec le soutien du CILSS, ce dispositif national, à l'instar de ceux des autres pays de l'espace, vise à renseigner les indicateurs de sécurité alimentaire et de prévenir les crises alimentaires au niveau des pays du Sahel.

Le dispositif permet de générer des informations prévisionnelles en septembre-octobre de chaque année à des fins d'alerte précoce dans le cadre du suivi de la situation alimentaire nationale et provinciale, à travers des interviews aux producteurs. Plus tard en février-mars, des résultats définitifs sont publiés à l'issue de mesures objectives de superficies et de pesées de récoltes dans des carrés de rendement. Les résultats définitifs sont utilisés notamment pour la planification macroéconomique et à des fins de pilotage des politiques agricoles dans notre pays. Au cours de la campagne écoulée, le dispositif de l'enquête permanente agricole a couvert les 45 provinces avec un échantillon de 706 villages, 4 442 ménages et 38 642 parcelles.

Les travaux exécutés par ce dispositif s'insèrent dans un agenda statistique national et régional, et les processus de concertation et de validation qui composent cet agenda participent de la recherche d'une parfaite convergence de preuves en matière d'appréciation de la situation alimentaire nationale et partant, des éventuelles mesures d'atténuation en cas de menace de crise alimentaire. Cette recherche de consensus dans l'appréciation de la situation alimentaire se justifie car les mesures à mettre en oeuvre en réponse aux situations d'insécurité alimentaire qui sont de la responsabilité du gouvernement, interpellent parfois plusieurs acteurs non gouvernementaux (partenaires techniques et financiers, acteurs humanitaires, autres ONG).

### 2. PRODUCTIONS CEREALIERES

# 2.1. Production céréalière nationale globale.

La production céréalière nationale définitive est évaluée à 3 088 811 tonnes. Cette production, comparée à la production définitive de l'année dernière qui était de 3 680 674 tonnes, est en baisse de 16% et aussi en baisse de 11% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Il faut souligner qu'en année normale, les écarts entre les prévisions et les résultats définitifs oscillent entre plus ou moins 5%. L'écart important enregistré cette fois-ci s'explique par les grandes perturbations pluviométriques vécues pendant l'hivernage écoulé et particulièrement l'arrêt brutal des pluies intervenu après l'enquête prévisionnelle. Si de telles surprises imputables aux changements climatiques devaient perdurer au fil des ans, notre pays à l'instar des autres pays situés dans l'espace sahélien, devra travailler à promouvoir d'autres outils d'appréciation des campagnes agricoles intégrant ce genre de phénomènes.

En considérant les différentes spéculations céréalières, il ressort que le mil enregistre une production de **966 016** tonnes soit une baisse de 18% par rapport à l'année dernière et de 14% par rapport à la moyenne quinquennale ; le sorgho **1 507 162** tonnes soit une baisse de 1% par rapport à l'année dernière et une hausse de 1% par rapport à la moyenne quinquennale ; le maïs **533 874** tonnes, en baisse de 38% par rapport à 2006, et 28% par rapport à la moyenne quinquennale ; le riz avec **68 916** tonnes, soit 39% en baisse par rapport à 2006, et 31% par rapport à la moyenne quinquennale ; le fonio quant à lui avec sa production de **12 843** tonnes connaît une augmentation de production de 36 % comparée à celle de la campagne passée, et en hausse de 40% par rapport à la moyenne quinquennale.

On note une baisse importante de la production de maïs et de riz par rapport à la campagne passée et par rapport à la moyenne quinquennale. Certaines provinces habituellement grandes productrices de maïs connaissent une baisse importante. On note (-35%) pour le Kénédougou, (-82%) pour le Nayala, (-33%) pour les Banwa, (-35%) pour le Tuy, (-50%) pour le Houet, (-62%) pour le Mouhoun. En revanche, les provinces du Sahel connaissent des accroissements importants de la production du mil

<u>Tableau 1</u>: Production céréalière définitive comparée (en tonnes)

Campagne	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Total
agricole						
2007/2008	966 016	1 507 162	533 874	68 916	12 843	3 088 811
2006/2007	1 175 038	1 515 774	866 664	113 724	9 474	3 680 674
Moyenne quinq.	1 119 443	1 486 548	738 345	99 176	9 205	3 452 717
Var.07-08/06-07	-18%	-1%	-38%	-39%	36%	-16%
Var.07-08/Moy						
quinq	-14%	1%	-28%	-31%	40%	-11%

Source: DGPSA/MAHRH

# 2.2. Production nationale globale des autres cultures vivrières.

La production des autres cultures vivrières de la campagne agricole 2007/2008 est estimée à **372 395** tonnes. Comparée à la campagne dernière et à la moyenne quinquennale la production est globalement en baisse respectivement de 35% et de 27%.

La production d'igname est de **19 684** tonnes. Elle est en baisse de 17% par rapport à la campagne dernière et de 49% par rapport à la moyenne quinquennale. La production du niébé est de **253 190** tonnes soit une baisse de 41% par rapport à la campagne dernière et de 35% par rapport à la moyenne quinquennale. La production de patate est en baisse de 24% par rapport à l'année dernière mais en hausse de 20% par rapport à la moyenne quinquennale. La production de patate est estimée à **61 916** tonnes. Il est noté une croissance de la production de patate depuis 2004. Quant au voandzou, la production s'élève à **37 605** tonnes avec une baisse de 3% par rapport à la campagne dernière et une hausse de 5% par rapport à la moyenne quinquennale.

<u>Tableau 2</u> : Production définitive des autres cultures vivrières comparée (en tonnes)

Campagne agricole	Igname	Niébé	Patate	Vouandzou	Total
2007/2008	19 684	253 190	61 916	37 605	372 395
2006/2007	23 773	427 062	81 300	38 780	570 915
Moyenne quinq.	38 493	386 987	51 698	35 854	513 031
Var.07-08/06-07	-17%	-41%	-24%	-3%	-35%
Var.07-08/Moy quinq	-49%	-35%	20%	5%	-27%

Source: DGPSA/MAHRH

### 2.3. Production nationale globale des cultures de rente.

Globalement, la production des cultures de rente connaît une contre performance cette campagne agricole. Toutefois, la production de l'arachide et de soja connait un accroissement. La production d'arachide, estimée à 244 922 tonnes, a connu un accroissement de 13% par rapport à la campagne agricole écoulée mais une baisse de 10% par rapport à la moyenne quinquennale. Le soja avec sa production de 5 850 tonnes est en hausse de 5% par rapport à la campagne dernière et de 11% par rapport à la moyenne quinquennale. La production cotonnière évaluée à 377 364 tonnes enregistre la plus grande baisse de production soit 51% par rapport à la campagne dernière et 35% par rapport à la moyenne quinquennale. La production de sésame est estimée à 18 802 tonnes. Elle est en baisse de 17% par rapport à la campagne écoulée et en baisse de 1% par rapport à la moyenne quinquennale.

<u>Tableau 3</u>: Production définitive des cultures de rente comparée (en tonnes)

Campagne agricole	Arachide	Coton	Soja	Sésame
2007/2008	244 922	377 364	5 850	18 802
2006/2007	216 198	764 475	5 596	22 784
Moyenne quinq.	272 758	584 748	5 271	18 563
Var.07-08/06-07	13%	-51%	5%	-17%
Var.07-08/Moy quinq	-10%	-35%	11%	1%

Source: DGPSA/MAHRH

# 2.4. Production céréalière au niveau des provinces.

Comparé à la campagne passée :

- Huit (8) provinces ont enregistré des accroissements de productions de plus de 10%;
- Six (06) provinces ont eu des augmentations de production inférieures à 10%;
- Vingt cinq (25) provinces ont connu des baisses de production inférieures à 10%;
- Six (06) provinces ont enregistré des baisses de production céréalière de plus de 10%.

<u>Tableau 4</u>: Variation de la production céréalière définitive comparée (en tonnes)

Variation supérieure ou égale à 10%		Variation comp 0% et 10		Variation comprise entre - 10% et 0%		
Sanguié	10%	Sanmatenga	1%	Zondoma	-9%	
Passoré	11%	Léraba	1%	Soum	-8%	
Komandjoari	17%	Ganzourgou	5%	Comoé	-6%	
Bougouriba	18%	Kossi	8%	Oubritenga	-4%	
Séno	21%	Sissili	9%	Yagha	-3%	
Tapoa	29%	Gnagna	9%	Poni	-1%	
Bam	30%					
Kouritenga 46%						
_						
	,	Variation inférie	ure à - 10%	, 0		
Boulgou	-51%	Houet	-28%	Nayala	-18%	
Kourwéogo	-47%	Nahouri	-28%	Koulpélgo	-18%	
Kompienga	-46%	Kénédougou	-27%	Noumbiel	-17%	
Mouhoun	-44%	loba	-24%	Bazèga	-17%	
Banwa	-40%	Loroum	-23%	Ziro	-16%	
Kadiogo	-39%	Oudalan	-22%	Sourou	-16%	
Boulkièmdé	-37%	Gourma	-21%	Balé	-14%	
Yatenga	-36%	Namentenga	-19%	Zoundweogo	-12%	
Tuy	-32%					

**Source**: DGPSA/MAHRH

### 3. BILAN CEREALIER DEFINITIF

#### 3.1. Bilan céréalier national

Le bilan céréalier national consolidé de la campagne agricole 2007/2008 est légèrement excédentaire de **242 800** tonnes. Cet excédent équivaut à environ 8,5% des besoins de consommation des populations contre un excédent de **970 925** tonnes et 39% la campagne agricole écoulée.

Les disponibilités céréalières totales s'élèvent à 3 117 758 tonnes, se décomposant en 2 604 814 tonnes de production disponible, 200 363 tonnes de stocks initiaux et 312 581 tonnes de prévisions d'importation et d'aide alimentaire. Les besoins céréaliers nationaux se chiffrent à 2 874 958 tonnes comprenant 2 712 381 tonnes de besoins de consommation humaine, 136 802 tonnes pour la reconstitution du stock final et 25 775 tonnes de prévision d'exportation.

Le bilan fait ressortir une couverture des besoins en céréales (mil, sorgho, maïs et fonio) avec un dépassement de **195 740** tonnes ; les besoins en riz et en blé devraient être couverts par les importations à hauteur de **220 005** tonnes pour le riz (soit environ 2/3 des besoins nationaux) et de **19 741** tonnes pour le blé. Même si le riz ne représente que **10 à 15%** de la consommation nationale de céréales, il est l'aliment de base des citadins. En considérant uniquement la population urbaine, le riz représente à lui seul environ

70% de leur consommation céréalière. Le riz est importé principalement d'Asie (Thaïlande, Vietnam, Chine, Inde, Brésil). Les restrictions opérées par ces pays exportateurs influenceront négativement le poste « importation » du bilan céréalier national, ce qui aura certainement des répercussions dommageables sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables des villes.

De façon générale, la faiblesse des excédents céréaliers, contrairement aux prévisions, augure une difficile reconstitution des stocks. Notons que seulement 14 provinces sur les 45 ont un taux de couverture supérieur à 120% et le bilan céréalier brut est déficitaire de 44 000 tonnes. En conséquence, l'approvisionnement des différentes localités du pays, et en particulier des zones déficitaires pourrait connaître des difficultés.

<u>Tableau 5</u>: Bilan céréalier définitif, campagne agricole 2007/2008

POSTES	VOLUMES
	(tonnes)
Production nationale disponible	2 604 814
Stocks initiaux	200 363
Importations commerciales et aides alimentaires	312 581
TOTAL DISPONIBLE	3 117 758
Besoins de consommation humaine	2 712 381
Stocks finaux	136 802
Exportation prévue	25 775
TOTAL BESOIN	2 874 958
EXCEDENT NET	242 800

Source: DGPSA/MAHRH

# 3.2. Taux de couverture des besoins céréaliers des provinces.

Le taux de couverture des besoins céréaliers provinciaux établit la balance entre le disponible de production, à savoir la production brute déduite de 15% pour semences et pertes, et les besoins de consommation des populations des provinces.

Sur les quarante cinq (45) provinces :

- Quatorze (14) provinces ont des taux de couverture des besoins élevés, atteignant ou dépassant 120%.
- Quatorze (14) provinces sont en situation d'équilibre, avec des taux de couverture compris entre 90% et 120%.
- Dix Sept (17) provinces sont en situation de taux de couverture faible, inférieur à 90%.

Comparée à la situation prévisionnelle, le nombre et l'identité des provinces déficitaires restent pratiquement les mêmes ; cependant, les provinces de l'Oudalan, Comoé et Kourewéogo voient leur taux de couverture chuter jusqu'au déficit, tandis que celles du Koulpélgo, du Zoundwéogo et du Ganzourgou se situent dans l'équilibre.

Tableau 6 : Taux de couverture des besoins des provinces (en %)

	Provinces à taux de		Provinces en situation			Provinces à taux de			
	couverture élevé		d'équilibre			couverture faible			
	(>120%)		(9	90% < taux <	: 12	0%)	(< <b>90%</b> )		
1	Passoré	121%	1	Koulpélgo		92%	1	Kadiogo	7%
2	Sanguié	123%	2	Houet		95%	2	Nahouri	39%
3	Noumbiel	134%	3	loba		100%	3	Boulgou	43%
4	Loroum	141%	4	Yagha		100%	4	Kompienga	44%
5	Les Balés	147%	5	Banwa		102%	5	Sanmatenga	58%
6	Bougouriba	154%	6	Zoundwéogo		103%	6	Komandjoari	59%
7	Sissili	164%	7	Sourou		105%	7	Kourwéogo	63%
8	Séno	171%	8	Ganzourgou		106%	8	Bam	64%
9	Mouhoun	172%	9	Namentenga		108%	9	Boulkiemdé	65%
10	Nayala	183%	10	Poni		112%	10	Gourma	71%
11	Kénédougou	199%	11	Soum		112%	11	Oudalan	75%
12	Léraba	199%	12	Ziro		113%	12	Gnagna	80%
13	Tuy	215%	13	Yatenga		114%	13	Zondoma	80%
14	Kossi	250%	14	Tapoa		119%	14	Bazéga	84%
							15	Oubritenga	89%
			•				16	Kouritenga	90%
							17	Comoé	90%

Source: DGPSA/MAHRH

### 4. SITUATION ALIMENTAIRE AU NIVEAU DE LA SOUS REGION

La production céréalière brute définitive 2007/2008 pour l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, excepté le Libéria, se chiffre à environ 48 millions tonnes contre 49 121 000 tonnes en 2006/2007. Cependant, cette production est inégalement répartie entre et à l'intérieur des pays, avec des déficits importants au Sénégal, au Cap-Vert, en Gambie et à l'extrême Nord du Nigéria et du Ghana. Les productions de maïs ont été mauvaises dans la sous-région. Les actions engagées par les Etats pour

augmenter la disponibilité céréalière à travers les cultures de contre saison et de décrue, auront certainement des effets localisés sur l'offre alimentaire. Cependant, le niveau de production attendu aura une capacité limitée pour combler les baisses constatées durant la campagne pluviale 2007-2008.

Mis à part le cas du maïs et dans une moindre mesure le sorgho, les productions des autres denrées (mil, niébé, tubercules et produits dérivés) sont globalement suffisantes pour assurer une alimentation acceptable des populations. Il convient aussi de souligner que cette légère baisse des productions en 2007/2008 fait suite à deux bonnes années de productions qui avaient permis aux producteurs, aux commerçants et aux pouvoirs publics dans certains pays de reconstituer leurs stocks. Toutefois, les marchés doivent fonctionner normalement et ce n'est pas le cas notamment au niveau des flux commerciaux. Les prix pratiqués ont évolué selon les produits et les zones. Actuellement on constate trois grandes zones au Sahel et en Afrique de l'Ouest :

- la zone Est composée du Niger, Nigeria, Tchad et Bénin où la situation est marquée par un important déficit en céréales au Nord Nigéria et une forte demande des industries agroalimentaires. Les prix des céréales accusent une forte hausse qui commence à affecter l'accès aux aliments au Niger et au Nigeria en particulier;
- la zone Centrale composée du Burkina Faso, Mali, Ghana, Togo et Côte d'ivoire où les prix évoluent normalement en ce qui concerne les céréales sèches avec toutefois des hausses significatives pour le riz à cause essentiellement du contexte international;
- la zone Ouest composée du Sénégal, Mauritanie, Guinée Bissau, Gambie et Cap-Vert où on assiste à une hausse modérée des prix des céréales sèches et de fortes hausses des prix des denrées importées. Dans ces pays, plus dépendants des importations du riz et du blé, les difficultés d'approvisionnement et d'accès menacent déjà la sécurité alimentaire des ménages.

Si la hausse des prix des céréales importées se justifie par le contexte du marché mondial, par contre celle des céréales sèches se justifie en grande partie par le mauvais fonctionnement des marchés, exacerbé par les mesures entravant la libre circulation des céréales et aussi une spéculation au niveau des marchés.

En ce qui concerne la situation nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, elle montre des tendances préoccupantes qui doivent appeler à un renforcement des actions nutritionnelles. Il serait alors important d'améliorer l'accès des populations vulnérables à des denrées alimentaires diversifiées dans les court, moyen et long termes. La situation alimentaire et nutritionnelle peut se détériorer davantage au cours des prochains mois si le fonctionnement des marchés et l'accès aux denrées alimentaires ne sont pas améliorés. Une hausse généralisée des prix et des difficultés d'approvisionnement en céréales sont à craindre particulièrement pendant la période de soudure.

#### 5. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES AU NIVEAU NATIONAL

En adoptant le rapport relatif au bilan prévisionnel de la campagne agropastorale 2007-2008, le conseil des ministres en sa séance du 7 novembre 2007, avait instruit le département de l'agriculture de renforcer le mécanisme de gestion des crises alimentaires, notamment les systèmes d'alerte précoce.

En exécution de cette instruction, le dispositif national de veille sur la situation alimentaire, maintenu en alerte depuis la fin des récoltes et a réalisé plusieurs missions de terrain pour apprécier la situation alimentaire des populations.

Ainsi, selon les résultats de la dernière mission conjointe Gouvernement-PTF-ONG qui s'est déroulée dans les 13 régions de notre pays du 20 au 27 avril 2008, il ressort que malgré une performance mitigée de la production agricole, les **disponibilités alimentaires** sont *pour le moment* satisfaisantes en général, y compris dans les zones déficitaires. Cette disponibilité a été améliorée dans certaines régions par les activités de contre saison. Les marchés sont approvisionnés par les stocks commerçants plus ou moins importants selon les localités et dans une moindre mesure par les stocks paysans qui se sont déjà amenuisés.

Toutefois, il faut noter que certaines localités des différentes régions telles que le Centre Sud, le Centre Est, le Centre et le Plateau Central) vont connaître des difficultés dues au **prix** élevé des denrées sur les marchés. En effet, les populations subissent comme partout ailleurs les contrecoups de la hausse générale des prix des produits de grande consommation comme le sucre, l'huile, le lait, et le riz importé. Cette situation sera plus ressentie au niveau des groupes vulnérables.

Concernant les céréales locales, courant avril, les prix moyen du sac de 100 kg fluctuent entre 9 500 Fcfa à Koundougou dans le Houet et 22 000 Fcfa à Tiébélé dans le Nahouri selon le type de céréale. Les ventes à prix social opérées par le Gouvernement et les concertations avec les acteurs céréaliers ont eu un impact certain sur la stabilité des prix dans plusieurs provinces déficitaires.

En conclusion, les perspectives s'annoncent peu rassurantes et nécessitent une vigilance accrue et l'application des mesures concrètes suivantes jusqu'aux prochaines récoltes s'avèrent nécessaires ;

### 6. MESURES PRECONISEES

Au regard des difficultés que pourraient connaître l'ensemble des populations et notamment les plus défavorisées des zones déficitaires et dans les zones urbaines, les mesures suivantes sont préconisées et s'adressent au ministère en charge de l'agriculture et de l'hydraulique et à celui en charge de la santé pour les questions nutritionnelles :

- Un suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle par le dispositif national de veille et de gestion de la sécurité alimentaire.
- Un renforcement du suivi des marchés et de la concertation avec les commerçants au niveau national en vue de mesures consensuelles favorisant la transparence du marché interne.
- Un renforcement de la concertation entre acteurs afin d'identifier au besoin des mesures consensuelles idoines d'aide aux populations les plus défavorisées ;
- Une reconduction des ventes à prix modéré dans les zones identifiées à risque d'insécurité alimentaire avant la période de soudure ;
- une opération d'assistance ciblée aux plus pauvres ;
- un pré positionnement des vivres de supplémentation et d'aliments thérapeutiques dans les zones à risque d'enclavement avant la saison des pluies ;
- un renforcement des capacités des agents en matière de prise en charge de la malnutrition aiguë et sévère afin de réduire les cas d'abandon dans les centres de récupération des enfants malnutris (CREN);
- La réhabilitation des ouvrages hydrauliques endommagés suite aux inondations afin de restaurer le potentiel productif des populations.
- Un accompagnement conséquent des producteurs afin d'accroître la production des cultures céréalières notamment le riz de bas-fonds, par la distribution de semences améliorées et d'intrants et un renforcement de l'appui conseil.

ANNEXE I : Bilan céréalier national définitif de la campagne 2007/2008

POSTES	RIZ	BLE	MIL, SORGHO MAÏS, FONIO	TOTAL
POPULATION AU 30/04/2008				14, 275,689
1. DISPONIBILITES PRODUCTION BRUTE (CAMP 2007/2008) PRODUCTION DISPONIBLE STOCKS INITIAUX (AU 01/11/2007) -STOCKS PAYSANS -AUTRES STOCKS	<b>39,657</b> 68,916 37,904 1,753 0 1,753	0 0 0 0	<b>2, 765,520</b> 3, 019,895 2, 566,911 198,609 148,180 50,429	2, 805,177 3, 088,811 2, 604,814 200,363 148,180 52,183
2. BESOINS	259,662	19,741	2, 569,780	2, 849,183
NORMES DE CONSOMMATION (kg/hbt/an) CONSOMMATION HUMAINE STOCKS FINAUX (AU 31/10/2008) + STOCKS PAYSANS + AUTRES STOCKS	18 259,662 0 0	1 19,741 0 0 0	170 2, 432,978 136,802 118,977 17,825	190 2, 712,381 136,802 118,977 17,825
3. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT	-220,005	-19,741	195,740	-44,006
4. SOLDE IMPORT/EXPORT IMPORTATIONS COMMERCIALES (2007/2008) + COMMERCANTS PRIVES + AUTRES IMPORTATIONS	<b>217,517</b> 208,583 198,236 10,347	<b>45,240</b> 45,526 41,165 4,361	<b>24,049</b> 17,240 7,263 9,977	<b>286,806</b> 271,349 246,664 24,685
AIDES ALIMENTAIRES	9,372	0	31,860	41,232
EXPORTATIONS PREVUES	438	286	25,051	25,775
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-)NET	-2,488	25499	219,789	242,800
6. DISPONIBLE APPARENT/HBT(kg)	18	3	195	217

Source: DSAP/ DGPSA/MAHRH

ANNEXE II : Bilans céréaliers des dernières années

Campagnes agricoles	Disponibilités céréalières (t)	Besoins céréaliers (t)	EXCEDENT/ DEFICIT (t)
1997/1998	1 945 600	2 105 100	-159 800
1998/1999	2 463 100	2 118 400	344 700
1999/2000	2 625 800	2 183 300	442 500
2000/2001	2 198 600	2 280 700	- 82 000
2001/2002	2 851 800	2 366 300	485 500
2002/2003	3 015 700	2 468 800	547 000
2003/2004	3 250 758	2 483 048	996 736
2004/2005	2 714 764	2 520 934	430 181
2005/2006	3 111 131	2 617 366	704 527
2006/2007	3 328 009	2 676 937	970 925
2007/2008	3 117 757	2 874 958	242 799

Source: DSAP/ DGPSA/MAHRH